

## TERMES DE REFERENCE

### **Recrutement d'un(e) expert(e) international(e) en gestion des zones côtières**

Titre du projet : Améliorer la base de connaissances scientifiques et techniques sur le changement climatique aux niveaux national et infranational au Gabon afin de mieux hiérarchiser les besoins d'investissements en matière d'adaptation des zones côtières

#### **1. CONTEXTE**

Avec plus de 60 % de la population gabonaise concentrée le long du littoral, l'essentiel sur Libreville et Port-Gentil, et une part importante des activités économiques nationales liées à la zone côtière (80 % de la production halieutique, 80 % des activités touristiques, plus de 80 % des activités industrielles), le littoral gabonais est particulièrement vulnérable aux effets potentiels du changement climatique. Depuis 1960, quelques changements et variations se manifestent déjà, tant au niveau des températures moyennes (taux moyen d'augmentation de 0,14 °C par décennie), des précipitations moyennes (taux moyen de diminution de 3,8 par mois et par décennie) et l'amplification du phénomène d'érosion côtière. Ces événements commencent insidieusement à affecter les communautés vivant le long de la côte. Une action urgente s'avère désormais nécessaire pour s'assurer que les plus vulnérables disposent de moyens de s'adapter ces changements.

Des plans nationaux, dont le Plan National d'Adaptation Côtière de 2011, ont été élaborés pour faire face aux risques liés au changement climatique au Gabon et permettre l'intégration des questions climatiques dans les politiques nationales. Par le biais de ceux-ci, le gouvernement a présenté les changements climatiques comme un enjeu capital dans ses processus de planification, tant du point de vue de l'atténuation que de l'adaptation. Le gouvernement est toutefois conscient que l'ensemble des plans n'est pas suffisant pour faire face aux effets sans cesse croissants des changements climatiques. Il a donc sollicité l'accès au financement de préparation du Fonds Vert Climat (GCF, abréviation anglaise du *Green Climate Fund*), pour entreprendre une planification systématique, scientifique et technique basée sur l'adaptation.

Le Gabon a mis au point une proposition itérative globale pour l'élaboration d'un solide plan national d'adaptation, sous forme du projet susmentionné. Ce projet est divisé en deux phases :

- Phase 1 : Evaluation de l'actuel plan national d'adaptation côtière en vue de créer un environnement propice à une meilleure collecte, saisie et analyse des données climatiques à l'échelle du pays ;
- Phase 2 : Mise en œuvre du plan côtier comme modèle à appliquer à d'autres secteurs pour élaborer un plan d'adaptation global qui renforce la résilience globale du pays en planifiant les réponses aux impacts climatiques prioritaires.

Les présents termes de référence ont trait à la phase 1 d'une durée de 18 mois. Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- **Résultat 1** : Amélioration de la base de connaissance scientifiques et techniques pour mieux éclairer la planification de l'adaptation aux niveaux national et infranational ;

- **Résultat 2** : Priorisation des investissements d'adaptation côtière au Gabon et élaboration d'une stratégie de financement ;
- **Résultat 3** : Elaboration et renforcement du plan d'adaptation du Gabon et des processus connexes en vue d'identifier, hiérarchiser et intégrer les stratégies et mesures d'adaptation.

## 2. OBJECTIF

L'objectif de la mission de l'expert(e) international(e) est de s'appuyer sur le Plan d'Adaptation Côtière pour entreprendre les évaluations spécifiques de vulnérabilité et de risques identifiés lors du processus de planification pour deux les zones urbaines les plus peuplées du Gabon (Libreville et Port Gentil) afin de permettre une analyse plus précise.

## 3. ACTIVITES PREVUES

**En collaboration avec un(e) consultant(e) national(e) en gestion des zones côtières, les principales activités assignées à l'expert(e) international(e) en gestion des zones côtières sont déclinées ainsi qu'il suit :**

1. Avant toute autre chose, l'expert(e) devra prendre connaissance de la proposition itérative globale pour l'élaboration d'un solide plan national d'adaptation, relative au projet susmentionné, ainsi que tout autre document mis à sa disposition par l'équipe de coordination du projet afin de bien comprendre dans quel contexte se place sa mission et à quels objectifs il/elle va contribuer ;
2. S'appuyer sur le Plan d'Adaptation Côtière pour entreprendre les évaluations spécifiques des vulnérabilités et de risques identifiés lors du processus de planification pour deux des zones urbaines les plus peuplées du Gabon (Libreville et Port Gentil) afin de permettre une analyse plus précise ;
3. Aux fins de réduire la vulnérabilité et d'apporter des orientations stratégiques sur le développement des deux principales villes côtières (Libreville et Port-Gentil), analyser les changements intervenus entre la situation décrite dans les documents stratégiques de 2011 (document 2 et annexe 1 de la stratégie nationale d'adaptation) et la période actuelle ;
4. Organiser et modérer des séances de travail (ateliers, réunions ou formations).

## 4. LIVRABLES ET DELAIS DE LIVRAISON

A partir de la signature du contrat, la durée totale de la mission sera 60 jours effectifs répartis sur une période de trois (3) mois. Les livrables attendus à l'issue de cette étude rédigés en **français et anglais** sont les suivants :

- Un rapport de démarrage à fournir 5 jours après le début de la mission contenant le plan de travail prévu en s'inspirant des deadlines des présents termes de référence et des résultats de la séance de travail avec l'équipe de coordination du projet ayant lieu dans les plus brefs délais après signature du contrat ;
- Un rapport de mise à jour du Plan National d'Adaptation Côtière de 2011 au plus deux (2) semaines avant la fin de la mission ; Ce rapport devra entre autre inclure l'évaluation spécifique des vulnérabilités et des risques identifiés lors du processus de planification d'adaptation pour Libreville et Port Gentil réalisées en s'appuyant sur le Plan National

d'Adaptation Côtière de 2011 et l'analyse comparative entre l'état des situations de 2011 et 2019 des deux principales villes côtières (Libreville et Port-Gentil), relative à l'évolution du climat ;

- Un rapport mensuel sur l'évolution des tâches ;
- Tout le matériel nécessaire pour les rencontres (ateliers d'information, réunions ou formations).

## **5. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES :**

L'expert(e) international(e) en gestion des zones côtières devra répondre aux critères ci-après :

- Master ou équivalent dans le domaine de l'environnement, de l'écologie, la gestion des espaces naturels et/ou des ressources naturelles, ou tous autres domaines pertinents au (x) thème(s) de l'étude ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience confirmée dans le domaine de la gestion côtière, développement et planification locale, changements climatiques, environnement et développement durable, gestion de catastrophes et risques climatiques, gouvernance ;
- Connaissances en droit de l'environnement ;
- Connaissance des politiques internationales en matière de climat et d'adaptation au changement climatique ;
- Avoir des connaissances techniques des implications du changement climatique sur le développement, les finances, le genre et l'environnement et autres domaines pertinents ;
- Expérience en matière de conception de projets d'aménagements écologiques et paysagers ;
- Expérience dans le suivi technico-administratif de chantier ;
- Expérience dans le domaine des marchés publics (rédaction et analyse des offres) ;
- Maîtrise indispensable des logiciels suivants :
  - Systèmes d'Information Géographique (ArcGIS ou QGis) ;
  - Compétences en matière de graphisme seraient un plus.
- Rigueur, méthode, capacité d'initiative ;
- Capacité relationnelle, d'animation de réunions et de travail en équipe ;
- Aptitude à travailler en équipe ;
- Bonne capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français et en anglais requis ;
- Avoir une expérience de travail en Afrique est un atout.

## **6. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :**

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- *Curriculum vitae* indiquant le niveau d'anglais ;
- Note de compréhension des TDRs ;
- Proposition technique incluant une méthodologie relative aux objectifs spécifiques de l'étude, et démontrant la complémentarité avec les autres volets du projet ainsi qu'un planning des activités associé à la durée de la mission ;
- Proposition financière ;
- Déclaration sur l'honneur d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale.

## 7. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Merci de bien vouloir transmettre votre dossier de candidature et tout autre document pertinent (*travaux précédents/ références liées à cette mission etc.*) soit :

- Par mail aux adresses électroniques ci-après : gminko@cdc-gabon.ga ou jmbadinga@cdc-gabon.ga ;
- Sous pli fermé à la **Caisse des Dépôts et Consignations à l'attention de : M. Wilfried MORAU, Directeur du Développement durable et de l'Energie ; avec la mention ci-après :**

### **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**

**Immeuble Orchidia, Rue Jean NDENDE, B.P. 8820 Libreville, Gabon.**

**« Recrutement d'un(e) expert(e) international(e) en gestion des zones côtières**

Titre du projet : Améliorer la base de connaissances scientifiques et techniques sur le changement climatique aux niveaux national et infranational au Gabon afin de mieux hiérarchiser les besoins d'investissements en matière d'adaptation des zones côtières »

**Date limite de dépôt des offres : 15 jours ouvrés après diffusion, soit le 23 novembre 2019.**

Les critères d'évaluation et les pondérations qui seront appliqués à ces termes de référence sont les suivants :

	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PONDERATION</b>
1	Note technique et compréhension des TDR	30
2	Qualifications et disponibilité	20
3	Proposition financière	20
4	Expérience de travail similaire (y compris l'expérience dans le travail au Gabon / dans la région)	20
5	Niveau d'anglais	10
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>